

Relevé des avis du Comité Social Territorial

le mardi 24 janvier 2023

Présents :

Représentants des autorités territoriales :

- Monsieur Lucien MULLER, Président du Centre de Gestion ;
- Monsieur Antonin BOXBERGER, Juriste au Centre de Gestion (*suppléant sans voix délibérative sauf pour le point 9.*) ;
- Madame Annick BRAESCH, Directrice générale adjointe au Centre de Gestion ;
- Madame Denise BUHL, Maire de la Commune de Metzeral ;
- Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER, Maire de la Commune de Wittersdorf ;
- Monsieur Michel HABIG, Président du SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon ;
- Monsieur Guy JACQUEY, Maire de la Commune d’Orbey ;
- Monsieur Gilles RENDLER, Directeur général des services au Centre de Gestion ;
- Monsieur Mathieu ROECKEL, Juriste au Centre de Gestion (*suppléant sans voix délibérative*).

Représentants du personnel :

- **F.A.F.P.T. :**
 - Monsieur Fabrice JACHIMOWSKI, Agent de maîtrise ppal à la Commune de Pulversheim ;
 - Madame Anne-Laure PILLAUD, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à la Commune de Waltenheim ;
 - Madame Katia RAMSTEIN, Adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe à la Commune d’Ungersheim ;
 - Madame Pascale ROGG, Attaché ppal à la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach ;
 - Madame Béatrice SERRA, ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Pulversheim ;
 - Monsieur Romuald WESSANG, Attaché à la Commune de Pfaffenheim ;
 - Madame Christiane ZINDY, Attaché à la Commune de Niederentzen.

- **C.G.T. :**
 - Madame Patricia CANGEMI, ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Sainte-Croix-en-Plaine ;
 - Madame Nathalie KERN, ATSEM ppal de 1^{ère} classe à la Commune d'Illfurth ;
 - Madame Bénédicte VIROULET, Attaché ppal de conservation du patrimoine à la Commune de Biesheim (*suppléante sans voix délibérative*).

- **F.O. :**
 - Madame Marion PERETTI, Rédacteur ppal de 1^{ère} classe à la Commune de Raedersheim.

Excusés : Néant.

Participait également :

- Madame Marie-Laure BUTTERLIN, Gestionnaire du Comité Social Territorial au Centre de Gestion.

Point 1 : Installation du Comité Social Territorial

A. RESULTAT DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DECEMBRE 2022

	Enveloppes mises à part sans émargement	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Participation (en %)	Listes candidats	Nombre de voix	Répartition (en %)	Nombre de sièges
CST	30	3110	1246	56	1190	40	CGT	398	33,45	2
							FO	168	14,12	1
							FA FPT	624	52,44	4

B. COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

La composition suivante du Comité Social Territorial a été arrêtée le 20 janvier 2023 :

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Représentants des autorités territoriales	<p>M. Lucien MULLER Maire de Wettolsheim</p> <p>M. Guy JACQUEY Maire d'Orbey</p> <p>M. Michel HABIG Président du SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon</p> <p>Mme Denise BUHL Maire de Metzeral</p> <p>M. Jean-Marie FREUDENBERGER Maire de Wittersdorf</p> <p>M. Gilles RENDLER Directeur du CDG</p> <p>Mme Annick BRAESCH Directrice générale adjointe du CDG</p>	<p>M. Jean-Paul JULIEN Maire de Bollwiller</p> <p>M. Paul BASS Maire de Durrenentzen</p> <p>M. Michel GLESS Maire de Bretten</p> <p>M. Daniel NEFF Maire de Vieux-Thann</p> <p>Mme Elisabeth SCHNEIDER Maire de Bergheim</p> <p>M. Antonin BOXBERGER Juriste au CDG</p> <p>M. Mathieu ROECKEL Juriste au CDG</p>

Représentants du personnel élus le 08 décembre 2022	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
ORGANISATION SYNDICALE		
F.A.F.P.T.	M. Romuald WESSANG Commune de Pfaffenheim	Mme Katia RAMSTEIN Commune d'Ungersheim
F.A.F.P.T.	Mme Béatrice SERRA Commune de Pulversheim	Mme Laure LAPLAGNE Commune de Niedermorschwihr
F.A.F.P.T.	Monsieur Fabrice JACHIMOWSKI Commune de Pulversheim	Mme Anne-Laure PILLAUD Commune de Waltenheim
F.A.F.P.T.	Mme Christiane ZINDY Commune de Niederentzen	Mme Pascale ROGG Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
C.G.T.	Mme Nathalie KERN Commune d'Illfurth	M. Michel BIRKÉ Commune de Neuf-Brisach
C.G.T.	Mme Patricia CANGEMI Commune de Sainte-Croix-en-Plaine	Mme Bénédicte VIROULET Commune de Biesheim
F.O.	Mme Marion PERETTI Commune de Raedersheim	M. Franck ROMBAUX SMO Rivières de Haute-Alsace

C. PRESENTATION ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

- Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du règlement intérieur du Comité Social Territorial sous réserve des modifications entérinées (articles 27, 29 et 35).
- Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du règlement intérieur du Comité Social Territorial sous réserve des modifications entérinées (articles 27, 29 et 35).

D. DESIGNATION DU SECRETAIRE ET DU SECRETAIRE-ADJOINT DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Madame Annick BRAESCH est désignée à l'unanimité secrétaire du Comité Social Territorial.
Monsieur Romuald WESSANG est désigné à l'unanimité secrétaire-adjoint du Comité Social Territorial.

Par ailleurs, les membres du Comité Social Territorial décident unanimement de ne pas mettre en place une Formation Spécialisée étant entendu que le Comité Social Territorial exercera pleinement ses attributions.

E. FORMATION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Conformément à l'article 98 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les représentants du personnel, membres titulaires et suppléants des formations spécialisées, ou du comité social territorial en l'absence de formation spécialisée bénéficient d'une formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail d'une durée minimale de cinq jours au cours du premier semestre de leur mandat. Cette formation est renouvelée à chaque mandat.

Le Centre de Gestion a fait appel à Relyens pour dispenser cette formation de 5 jours. La formation se tiendra en deux sessions : du 2 au 4 mai 2023 et les 15 et 16 mai 2023.

Point 2 : Approbation des procès-verbaux de la réunion du Comité Technique du 22 novembre 2022

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE – COMPETENCES COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022 - compétences Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022 - compétences Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

B. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE – COMPETENCES PROPRES

- Les représentants du personnel émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022 – compétences propres.
- Les représentants des autorités territoriales émettent un avis favorable à l'unanimité pour l'approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022 – compétences propres.

Point 3 : Organisation, fonctionnement des services et évolution des administrations

A. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : COMMUNE DE MUNCHHOUSE

- Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant le renouvellement de la délégation de service public pour l'accueil extrascolaire et périscolaire tel que présenté par la commune de Munchhouse.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le renouvellement de la délégation de service public pour l'accueil extrascolaire et périscolaire tel que présenté par la commune de Munchhouse.

B. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL : COMMUNE DE ROSENAU

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise à disposition d'un agent de la collectivité pour un séjour scolaire de l'école primaire hors département telle que présentée par la commune de Rosenau.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la mise à disposition d'un agent de la collectivité pour un séjour scolaire de l'école primaire hors département telle que présentée par la commune de Rosenau.

C. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

a) commune d'Issenheim

- Les représentants du personnel sursoient à l'unanimité à émettre un avis concernant l'aménagement du temps de travail des services administratif et support de la collectivité tel que présenté par la commune d'Issenheim. Ce projet d'aménagement du temps de travail devra être représenté à une prochaine séance du Comité Social Territorial, complété des observations portées à sa connaissance.
- Les représentants des autorités territoriales sursoient à l'unanimité à émettre un avis concernant l'aménagement du temps de travail des services administratif et support de la collectivité tel que présenté par la commune d'Issenheim. Ce projet d'aménagement du temps de travail devra être représenté à une prochaine séance du Comité Social Territorial, complété des observations portées à sa connaissance.

b) communauté de communes de la Vallée de Munster

- Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant l'adoption d'un régime dérogatoire en matière d'aménagement du temps de travail pour les services annualisés tel que présenté par la communauté de communes de la Vallée de Munster.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité des membres votants un avis favorable concernant l'adoption d'un régime dérogatoire en matière d'aménagement du temps de travail pour les services annualisés tel que présenté par la communauté de communes de la Vallée de Munster.

D. REGIME DES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE (ASA) : COMMUNE DE WEGSCHEID

- Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant le projet de délibération fixant la nature et la durée des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) tel que présenté par la commune de Wegscheid.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant le projet de délibération fixant la nature et la durée des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) tel que présenté par la commune de Wegscheid.

Point 4 : Accessibilité des services et qualité des services rendus

Aucun dossier à l'ordre du jour.

Point 5 : Orientations stratégiques sur les politiques RH

Aucun dossier à l'ordre du jour.

Point 6 : Lignes Directrices de Gestion (LDG) en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels

Aucun dossier à l'ordre du jour.

Point 7 : Enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations

Aucun dossier à l'ordre du jour.

Point 8 : Orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire

Modification du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

A. COMMUNE DE HUNAWIHR

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis défavorable concernant la modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) telle que présentée par la commune de Hunawihhr.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis défavorable concernant la modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) telle que présentée par la commune de Hunawihhr.

Le point ayant recueilli un avis défavorable à l'unanimité des représentants du personnel, il devra être soumis à nouveau aux membres du Comité Social Territorial conformément à l'article 91 du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021).

B. COMMUNE DE RETZWILLER

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tel que présenté par la commune de Retzwiller.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant l'instauration du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tel que présenté par la commune de Retzwiller.

C. COMMUNE DE WILDENSTEIN

- Les représentants du personnel émettent à la majorité un avis favorable concernant la modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) telle que présentée par la commune de Wildenstein.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable concernant la modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) telle que présentée par la commune de Wildenstein.

Point 9 : Protection de la santé physique et mentale, hygiène, sécurité des agents dans leur travail, organisation du travail, télétravail, enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, amélioration des conditions de travail et prescriptions légales y afférentes

Instauration du télétravail : commune de Spechbach

- Les représentants du personnel émettent à l'unanimité un avis favorable à l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Spechbach.
- Les représentants des autorités territoriales émettent à l'unanimité un avis favorable à l'instauration du télétravail telle que présentée par la commune de Spechbach.

Point 10 : Autres questions

Aucun dossier à l'ordre du jour.

Point 11 : Divers

Présentation des avis et notifications d'avis formulés par délégation au nom du Comité Technique

Colmar, le 22 février 2023.

Le Président
du Comité Social Territorial

SIGNÉ

Lucien MULLER
Président du CDG 68

La secrétaire de séance

SIGNÉ

Annick BRAESCH
Directrice adjointe du CDG 68

Le secrétaire adjoint de séance

SIGNÉ

Romuald WESSANG
Attaché à la Commune de Pfaffenheim